

“ J’ai signalé particulièrement l’aide habile que le lieutenant-colonel de Salaberry a reçu du capitaine Ferguson, commandant la compagnie légère des Fencibles Canadiens ; et du capitaine J.-B. Duchesnay, du capitaine Juchereau-Duchesnay, de l’adjutant Hebden, des Voltigeurs, de l’adjutant O’Sullivan, de la milice sédentaire, et du capitaine La Motte appartenant au corps des guerriers Sauvages.

“ La plupart des troupes anglaises étant employées à la défense du Haut-Canada, le salut du Bas-Canada dépend surtout de la valeur et de la constance de ses bataillons incorporés et sa milice sédentaire, jusqu’à l’arrivée du 70<sup>e</sup> régiment et des deux bataillons de marine que nous attendons de jour en jour. C’est pourquoi j’éprouve une très vive satisfaction en portant à la connaissance de Votre Seigneurie le fait que les sujets Canadiens de Sa Majesté, comprenant toutes les classes, semblent déterminés à poursuivre une loyale et honorable ligne de conduite.

“ Par le rapport des prisonniers ennemis dans l’affaire de Châteauguay, les forces américaines auraient été de sept mille hommes d’infanterie et de deux cents chevaux, avec dix pièces de campagne. Nous n’avons pas eu de réellement engagés dans l’action plus de trois cents hommes de notre côté.

“ L’ennemi a beaucoup souffert de notre feu, aussi de son feu à lui, certains corps détachés dans les bois ayant tiré les uns sur les autres.

“ J’ai l’honneur de transmettre à Votre Seigneurie le rapport des tués et blessés le 26 et je profite de cette circonstance pour solliciter humblement de Son Altesse Royale le prince Régent, comme marque de Sa Gracieuse approbation